

Informations :

inscription aux activités trimestrielles adultes.

1). Pour s'inscrire aux activités trimestrielles du Centre Socioculturel de Colmar :

➤ J'ai déjà un dossier usager au Centre Socioculturel de Colmar :

- Avoir transmis une attestation de responsabilité civile à jour.
- Un certificat médical datant de moins de 3 ans pour toute pratique d'une activité sportive ou de bien-être.
- La fiche de « renseignements inscription adulte* » pour tout changement de situation (adresse, médecin traitant..).
- Un justificatif de domicile pour tout changement d'adresse.
- Etre à jour de la cotisation annuelle au CSC Colmar (familiale : 3€ / adulte isolé : 1€).

➤ Première inscription au Centre Socioculturel de Colmar :

Merci de nous transmettre lors de votre première inscription, les documents suivants :

- Une attestation de responsabilité civile.
- Un certificat médical pour toute pratique d'une activité sportive ou de bien-être.
- La fiche de « renseignements inscription adulte* ».
- Votre numéro d'allocataire CAF.
- Un justificatif de domicile indiquant votre adresse actuelle.
- Régler la cotisation annuelle au CSC Colmar (familiale : 3€ / adulte isolé : 1€).

2). Pour participer aux activités trimestrielles adultes – 1^{er} trimestre 2020-2021 (octobre à décembre 2020) :

➤ **Renseignez le « dossier inscription des activités trimestrielles adultes* », choisissez vos activités et remplissez la fiche A « inscription aux activités trimestrielles adultes : 1^{er} trimestre 2020-2021 – Secteur familles-adultes CSC Colmar ».**

➤ **Transmettre l'ensemble du « dossier inscription des activités trimestrielles adultes » et les documents relatifs à l'inscription au CSC Colmar :**

- A l'accueil du CSC Colmar – Centre Europe (horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00).
- Par e-mail : centre.socioculturel@colmar.fr
- Par voie postale / dépôt dans la boîte aux lettres :
CSC Colmar – Centre Europe
13 rue d'Amsterdam 68000 COLMAR.

*Les documents sont disponibles à l'accueil du Centre Europe et du Centre Club des Jeunes. Ils sont consultables sur : le site Facebook du CSC Colmar, le site internet de la Ville de Colmar.

**Attention : merci de prendre rendez-vous avec les personnes en charge des inscriptions (03.89.30.49.09) pour finaliser votre inscription aux activités trimestrielles adultes.
Votre inscription à l'activité n'est validée qu'à la suite de ce rendez-vous !**

➤ Pour tous renseignements : 03.89.30.49.09

3). Règlement des activités/sorties :

Le paiement aux activités s'effectue à réception de la facture. La facture vous sera envoyée par courrier postal à votre domicile. Merci d'effectuer le paiement auprès du CSC Colmar – Centre Europe soit :

- par espèces,
- par chèque à l'ordre du Trésor Public.